

# Association sportive Aquatintienne



## ASA- Rando-Tinqueux

Bulletin d'inscription 2024/2025 à la section Randonnée Pédestre et Marche -Nordique  
(Valable du 1<sup>er</sup> Septembre 2024 au 31 Décembre 2025)

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse

Mail:

Tel portable:

- Randonnée pédestre
- Marche Nordique
- Les deux

**L'adhésion à ASA RANDO TINQUEUX: Plusieurs types de licences-vous sont proposés, choisir en fonction de vos besoins:**

- **Option 1** : Licence FFR / IRA - Responsabilité civile et accidents corporels : 52 €  
(Incluant trajet Aller/Retour « domicile-lieu de Rando/rdv...raquettes à neige, ski nordique, marche nordique)
- **Option 2** : Je suis déjà licencié(e) à la FFR dans un autre club (IR) (IRA)  
Cotisation pour la section ASA Rando : 20 €  
(Je m'engage à fournir une copie de ma licence)
- **Option 3** : Je désire une licence FFR /IMPN Responsabilité civile et accidents corporels: 62€  
(Pratique de sport pleine nature, cyclotourisme, via ferrata, sports de glisse...)

**Exclus des garanties: utilisation d'un bateau (à moteur à voile) d'une longueur sup à 5m, engins aériens (ULM, Parapente ...), véhicules terrestres à moteurs et les compétitions.**

## ➤ ATTESTATION DE REPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTE LORS DE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Je soussigné .....atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir :

- Répondu NON à toutes les questions ; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.
- Répondu OUI\* à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de mon renouvellement de licence.

**Date et signature :**

**Abonnement à Passion Rando (revue FFR) :** un an / 4 numéros (tarif réduit licenciés)  
10,00€ Je m'abonne : Oui Non

**Informations de la FFR :** Je veux recevoir (par E-mail) les informations de la FFR :  
Oui Non

**Droit à l'image:** Je consens à être sur les photos du site de l'asa et éventuellement sur des articles des journaux locaux  
Oui Non

***Merci de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de référence pour la 1ère année.si non répondez au questionnaire santé.***

- **Chèque à l'ordre de l'ASA Tinquex /par virement (bien noter licence rando pour le trésorier)**

Les licences peuvent être délivrées à partir du 1er septembre et sont valables jusqu'au 31 août de l'année suivante. L'assurance éventuellement attachée à la licence est valable du 1er septembre au 31 décembre de l'année suivante afin de permettre le renouvellement des licences sans interruption de garantie.

***Tout participant à une randonnée programmée par son club, pour la saison sportive en cours, doit être à jour de sa cotisation et détenir sa licence FF Randonnée 2024-2025***

Les assurances courantes en Responsabilité Civile des individuels n'assurent quasiment jamais les activités sportives en association.

L'assurance comprise dans la licence de randonnée ne fait donc pas double emploi, d'autant plus quand

Elle comporte une garantie dommages corporels en plus de la garantie en Responsabilité Civile.

Prendre une licence avec assurance permet à son association de bénéficier, automatiquement et sans verser aucune prime, d'une garantie qui couvre sa Responsabilité Civile, ce qui lui permet de remplir l'obligation légale qui lui impose de bénéficier d'une telle garantie. La garantie "Assistance Rapatriement" y est incluse systématiquement (Guide assurances FF Randonnée 2024-2025)

### **Pour les séjours organisés par le club :**

- les personnes régulières sur les activités du club, et les bénévoles qui s'engagent avec la section seront prioritaires pour les inscriptions.



## **CHARTRE DE L'ADHÉRENT**

- Cette chartre s'inscrit dans le cadre de notre club (association loi de 1901, affiliée à FFCT et FFR animée par des bénévoles.
- Elle vise à assurer son bon fonctionnement, la satisfaction de ses membres dans la pratique de leur discipline sportive et l'entretien d'une relation d'amitié et de solidarité dans le respect d'autrui.
- Je privilégie l'esprit d'équipe lors des sorties organisées par l'ASA ou regroupant des membres du club.
- Je prends connaissance des projets et programmes d'activités et dès que possible je réponds aux propositions d'activités organisées.
- Je respecte ma parole donnée et avvertis le plus tôt possible le(s) responsable(s) de mon éventuel désistement.
- Je suis correctement assuré (responsabilité civile).
- Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident.
- Je respecte la nature et son environnement et les autres usagers de la route
- J'observe les consignes des organisateurs quand je participe à une manifestation et j'en respecte le règlement.
- Je représente dignement mon club, je respecte le port de ses couleurs lors de la pratique de mon sport.
- Je respecte les décisions du Comité Directeur.
- J'ai en permanence en ma possession ma licence, dans le cadre de la pratique de mon sport.
- 

### **Annexe pour les randonneurs**

**Je respecte la nature, je ne sors pas des sentiers.**

**Je respecte la faune, la flore, les espèces protégées, je ne fais pas de feu.**

**Je referme les clôtures après mon passage.**

**Je ne laisse ni trace de mon passage, ni déchets.**

**À la croisée de chemins, j'attends l'animateur.**

**Je préviens quand je fais une pause.**

**Je privilégie le covoiturage et les transports en commun.**